Le Tabac

Suite.

Couche-chaude. — La couche-chaude sur laquelle on établit le lit destiné à élever le plant de tabac, doit être placée dans un endroit à l'abri des vents violents ou dominants et à une bonne exposition au soleil du midi. S'il s'agit d'établir une couche-chaude sur un terrain élevé, très sec, il convient, avant de commencer à y déposer les lits de fumier, de creuser une fosse d'un pied et demi à doux pieds de profondeur et d'une dimension proportionnée à la quantité de plants de tabac que l'on veut produire.

Un châssis de trois pieds de largeur par six pieds de longueur peut abriter le nombre suffisant de plants pour un arpent de terre. Il est bon de dire ici qu'une couche-chaude de la dimension ci-dessus est très bien proportionnée sous tous les rapports; il vaut mieux augmenter le nombre des couches plutôt que de les avoir de dimension plus considérable, surtout dans la campagne.

Lorsque le terrain est bas et humide et dans la généralité des cas, il vaut mieux établir la couche sur le sol même, en déposant le premier lit de fumier à sa surface, sans aucun creusage au préalable.

La couche se monte par lits d'égale épaisseur, formés d'un fumier d'écurie bien mélangé et travaillé d'avance; ces lits sont superposés les uns sur les autres et tassés régulièrement jusqu'à une hauteur de deux pieds environs: le tout sur une dimension ou une étendue calculée d'avance et proportionnée, tel que l'ai dit déjà, à la quantité de plants que l'on veut obtenir.

Dans tous les cas, on proportionne les dimensions de la couche d'après celles du cadre qui doit toujours être préparé d'avance ainsi que le châssis qui doit le recouvrir. Ces dimensions du lit de la couche doivent toujours excéder celles du coffre en longueur et en largeur d'au moins 12 à 15 pouces, ce qui fera qu'une fois le coffre assujetti au centre de la couche, celle-ci dépassera le coffre sur toutes ses faces extérieures de six à huit pouces.

Dès que les lits de la couche ont atteint la hauteur voulue, on recouvre cette dernière de six à huit pouces de bonne terre légère, sablonneuse, riche, bien ameublie et débarrassée de toutes mauvaises herbes; on fixe solidement le coffre sur la couche, en lui donnant une élévation plus forte à son côté Nord, de manière à donner au châssis qui doit le recouvrir une inclination au soleil du midi. Aussitôt que le châssis est mis en place, on le recouvre de paillassons ou de vieux tapis; puis après cinq à six jours lorsque la couche a jeté son feu, on opère le semis de la graine.

La graine de tabac prend beaucoup de temps à germer. On favorise singulièrement sa germination, si on la fait ramollir d'avance avant de la semer. Pour en arriver là, on la tient pendant deux ou trois jours dans les replis d'une serviette tenue constamment humide par des arrosages fréquents avec de l'eau tiède, ou on la met dans un vase rempli de terre humide que l'on recouvre d'un linge pesant et que l'on tient dans une chambre bien chauffée et près du poêle.

Au moment de semer la graine de tabac on doit toujours la mélanger à du sable très fin ou à de la cendre, afin d'éviter de la semer inégalement ou trop dru.

La graine de tabac ne demande pas à être recouverte; il suffit de fouler la terre avec le dos de la houe, ou de la tasser avec une planche sur laquelle on appuie légèrement chaque fois qu'on la change de place.

On bassine aussitôt après le semis et on continue de le faire deux ou trois fois par semaine, suivant le besoin, afin de favoriser la levée du plant. Un arrosoir, percé de trous très fins, est indispensable pour pratiquer l'arrosage sur la couche que l'on vient d'ensemencer. On peut aussi à ce moment arroser avec de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre un peu de fiente de volaille ou avec du jus de fumier ordinaire additionné de 10 à 15 fois son volume d'eau. Lorsque le plant commence à germer, on recouvre le lit de la couche d'une ou deux lignes d'épaisseur de terreau riche, bien émietté; ce qui, plus tard, favorisera singulièrement le repiquage du plant et sa reprise.

Il est aussi très essentiel de tenir le lit soigneusement sarclé et de l'arroser chaque fois que le besoin s'en fait sentir. De même, il est très prudent d'ajouter un peu de fumier tout autour du coffre de la couche et de le tasser fortement, afin que l'air de l'extérieur ne vienne pas troubler la température du dedans.

L'aération est nécessaire.—Lorsque le temps est beau, sur le haut du jour, on soulève de quelques pouces un des bords du châssis afin d'aérer toute la couche. Sans l'air auquel on accoutume ainsi le plant petit à petit, ce dernier resterait grêle, étiolé et ne vaudrait pas la peine d'être transplanté. Lorsque le plant a pris une certaine hauteur il faut enlever complètement le châssis le matin au lever du soleil, si le temps est beau, et le replacer le soir si les nuits sont encore assez fraîches pour faire du tort aux plants.

Pour obtenir de beaux plants, il faut les éclaircir lorsqu'ils sont trop serrés.

Le repiquage du plant de tabac, soit sur couche-sourde ou sous châssis froid, ajoute beaucoup à sa force, à sa vigueur: ou l'espace, en tout sens, d'un pouce entre chaque plant. Le plant ainsi repiqué quatre ou cinq semaines après le semis, c'est-à-dire aussitôt qu'il a pris assez de développement, a des racines beaucoup plus touffues, peut être plus facilement enlevé avec une motte de terre et est par conséquent d'une reprise bien plus certaine.

Comme on le voit, les soins à donner à la couche-chaude et aux plants sont considérables; les négliger, ce serait compromettre la récolte de l'année.

(*A suivre*).

VOTRE ENTOURAGE.

Un conseil donné à temps vaut souvent une fortune. Si quelqu'un de votre entourage se trouve atteint de rhume, toux, grippe ou bronchite, faites-lui prendre du BAUME RHUMAL.

32

CORRESPONDANCE

ST-CLAUDE.

Une manifestation patriotique et religieuse qui restera gravée dans la mémoire de ceux qui y ont assisté, a été célébré, lundi 6 mars, à St-Claude.

Une bonne partie de la population, après avoir généreusement souscrit s'était donnée rendez-vous à l'Eglise où une messe de Requiem fut célébrée à la mémoire de M Félix Faure, et l'on peut affirmer que s'il y a eu des absents, ils n'en étaient pas moins unis de cœur avec nous.

Le R. P. Dom Claude, dans une allocution parfaitement appropriée et empreinte du plus ardent amour de la patrie, a su impressionner l'assistance.

Canadiens-Français, Suisses, Belges, tous, ont contribué par leur présence et leur aumône à l'éclat de cette cérémonie, ils ont prouvé qu'ils étaient toujours prêts, comme par le passé, à sympathiser avec nous dans nos deuils comme dans nos gloires, ils ont droit à nos remerciements les plus sincères.

Dans notre humble Eglise tendue de noir, à la vue du drapeau cravaté de deuil, en présence de cette assistance profondément unie, comme par un double sentiment de patriotisme et de religion, chacun, par la pensée, s'est vu transporté en notre belle et bien-aimée patrie.

Que de souvenirs! que d'images apparues en nos cœurs! resurrection d'un passé lointain mais toujours présent dans nos âmes.

C'était la vision rapide mais précise du village natal avec ses maisons groupées (telles des brebis autour du pasteur) autour de l'Eglise. Cette Eglise dont le clocher comme un phare surgit en nos esprits, alors que nous accablent les tempêtes de la vie, celui qu'évoquent nos désespérances, sur lequel se fixent les yeux de l'âme, douces et réconfortantes souvenances, où se confondent, en un ensemble grandiose la patrie et la religion.

Joyeux carillons de mon village, vous qui sonniez gaîment à l'heure de mon baptême, qui graves et émus firent couler mes larmes aux douces heures de la première communion, heures délicieuses et troublantes où l'âme s'initie aux gloires de sa patrie céleste, cloches bénies dont les échos évoquaient en mon cœur le bonheur et l'espérance tandis que je sortais du parvis ayant à mon bras la douce compagne choisie pour la vie; vous étiez, ô cloches qui carillonnèrent toutes les joies de ma vie, la musique inoubliable qui accompagne sans cesse mes rêves et mes souvenirs.

Aujourd'hui vos sœurs de la Nouvelle-France, tintant le glas funèbre, réveillent en mon cœur la triste souvenance d'autres glas dont s'assombrirent mes jours de deuil, et ma pensée s'élance vers tous les êtres chéris qui là-bas dorment leur dernier sommeil en cette terre de France dont nos lèvres sans cesse murmurent et bénissent le doux nom.

Ainsi rêvait chacun de nous au cours de cette touchante cérémonie et, tous fortifiés, rendus plus vaillants, ont dû, j'en suis certain, renouveler leur serment d'inviolable fidélité et d'amour envers la langue et la religion de leurs pères.

Pour finir, notons la générosité des habitants de St-Claude qui, en outre de la souscription pour la cérémonie de St-Claude, ont encore contribué à la souscription ouverte pour la messe de requiem à Winnipeg.

ST-MALO.

St-Malo, 11 mars, 1899.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Jeudi dernier, nous avons eu à St-Malo une cérémonie vraiment touchante. M. Martin Gérôme enterrait sa fille Melle Louisa Gérôme, âgée de 18 ans, dont il avait transporté le corps la veille, de Winnipeg. Le soir de l'arrivée la chambre mortuaire, quoique vaste, était trop petite pour contenir la foule de ceux qui venaient dire un dernier adieu à cette jeune fille qui avait su gagner toutes les sympathies d'une paroisse où elle n'avait fait que passer quelques jours.

Le lendemain, dès la première heure, de nombreuses voitures se rangeaient devant la demeure, emmenant de très loin les amis et les parents de la défunte.

A 9½ heures l'Eglise était pleine, la paroisse entière était là, représentée par un ou plusieurs membres de ses familles.

Cela prouve que, malgré les différends qui naissent des partis, les cœurs n'en restent pas moins, ici, au-dessus de toutes les rancunes mesquines de la politiques.

Au nom de M. Martin Gérôme et de tous les siens, merci pour tous ceux qui ont bien voulu accompagner à sa dernière demeure cette jeune fille ravie, si tôt, à ceux qui l'aimaient tant parce qu'elle était douce et bonne.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, mes salutations empressees.

BRUXELLES.

Le 26 fév. dernier, s'éteignait à la fleur de l'âge Mme Julien Fifi. Quoique souffrante depuis quelque temps, rien ne faisait prévoir une fin si prématurée; jusqu'aux derniers jours Mme Fifi entretenait l'espérance d'un retour à la santé, étant douée d'une grande énergie, c'était même en souriant que cette jeune femme parlait de ses souffrances.

Devenue plus souffrante dans la nuit du 25, on se hâta d'aller chercher M. le curé qui lui administra tous les derniers sacrements. Munie des secours divins elle expira dimanche vers les cinq heures du soir.

Pauvre jeune femme, à peine âgée de 27 ans et déjà lancée dans l'éternité!!!

Elle laisse pour pleurer sa perte un mari éploré, de nombreux parents et un grand nombre d'amis.

Pieuse et charitable, très dévouée quand il s'agissait d'aider à une bonne œuvre ou de faire quelque chose pour l'Eglise, Mme Fifi jouissait de l'estime générale de la paroisse, aussi sa mort laisse un grand vide au cœur de tous ceux qui l'ont connue.

Elle est partie, mais son souvenir restera longtemps dans nos cœurs.

A M. Julien Fifi nous offrons nos plus sinsères condoléances dans le malheur qui vient de le frapper.

UNE AMI.

Etes-vous en faveur, de la publication dans L'ECHO DE MANITOBA d'un certain nombre de colonnes en langues anglaise?

OUI. NON.

NOM..

POST OFFICE..